

Fiche de poste

Technicien audiovisuel maintenance/exploitation

Fondement juridique du recrutement :

Arrêté du Bureau n° 108/XV du 20 janvier 2021 (2° a) du I de l'article 3 : fonctions nécessitant des compétences techniques spécialisées ou nouvelles.

Nature et durée du contrat : Contrat de droit public de 3 ans, renouvelable, CDI-sable.

Durée normale du travail effectif : 37 heures par semaine, avec annualisation du temps de travail (12 jours de RTT par an).

Catégorie hiérarchique du poste : B.

Contexte du recrutement : Ce recrutement vise à remplacer l'un des membres de l'équipe de maintenance et d'exploitation des équipements audiovisuels. Il nécessite des compétences spécifiques ne correspondant à aucun corps de fonctionnaires de l'Assemblée nationale et supposant d'avoir précédemment exercé des fonctions similaires dans le domaine de l'audiovisuel.

Mission :

Assurer au sein d'une équipe de 7 personnes la maintenance et l'exploitation des équipements audiovisuels de l'Assemblée nationale.

Les installations concernées sont les suivantes :

- nodal (serveur multicanaux GrassValley Stratus GVIO et réseau Riedel Mediornet) ;
- régie vidéo *broadcast* de l'hémicycle et les terminaux de l'hémicycle ;
- régie centrale de production et onze salles (de 25 à 101 places) associées (captation vidéo et réalisation automatique), sonorisation, visioconférence, vidéoprojecteurs et écrans de projection, cabines d'interprétation dans 5 salles) ;
- une dizaine de salles de toutes tailles (20 à 350) avec systèmes de sonorisation ; certaines salles sont équipées de cabines d'interprétation, de systèmes de conférence, et de vidéo projection.

Activités :

- Maintenance préventive, corrective et évolutive :
 - contrôle et test régulier de l'ensemble des installations ;
 - correction des pannes, réparation ou remplacement des matériels en interne et gestion des RMA (*Return Materials Authorization*) ;
 - mises à jour régulières des systèmes, application des correctifs, maintien en condition opérationnelle des équipements sensibles ;
 - participation à l'expression des besoins et au suivi lors de nouveaux projets ;
 - gestion des stocks ;
 - *reporting*.

- Exploitation :
 - supervision des productions de la régie centrale de production ; mise en place d'exploitations complexes, de visioconférences, ou de configurations d'interprétation ; mise en place de dispositifs de contournements afin d'assurer une continuité de service
 - exploitation du nodal ;
 - gestion de *planning*.
- Assistance aux utilisateurs :
 - assistance au démarrage des réunions les plus complexes ;
 - dépannage des utilisateurs en salle.

Compétences attendues :

- *Connaissances* :
 - Audiovisuel numérique et analogique, *broadcast* et institutionnel : captation vidéo, captation audio, sonorisation, systèmes de conférence et d'interprétation, systèmes de diffusion et commutations multimédias, systèmes d'interphonie ;
 - Gestion informatique des systèmes audiovisuels numériques : systèmes de pilotage (VSM, automates), d'automatisation, de supervision, de transmission (réseaux IP, Riedel, fibre optique), gestion des enregistrements et archivage de données (serveurs) ;
 - Informatique adaptée à l'audiovisuel (transports de signaux sur IP, notamment).
- *Savoir-être* :
 - Capacité d'adaptation et faculté à travailler avec un public exigeant ;
 - Travail en équipe ;
 - Discrétion professionnelle ;
 - Disponibilité et flexibilité.

Diplôme et expérience professionnelle minimum requis :

- Bac + 2/3 (BTS/DUT et/ou Licence pro et/ou Licence SAN) audiovisuel ou informatique (dans ce dernier cas avec une expérience de 2 ans dans le secteur de l'audiovisuel) ;
- ou BEP/BAC pro électronique ou informatique ou équivalent (dans ce cas, avec une expérience probante supérieure à 8 ans dans le domaine de l'audiovisuel).

Rémunération :

Entre 2 600 et 3 400 euros nets mensuels selon profil et expérience